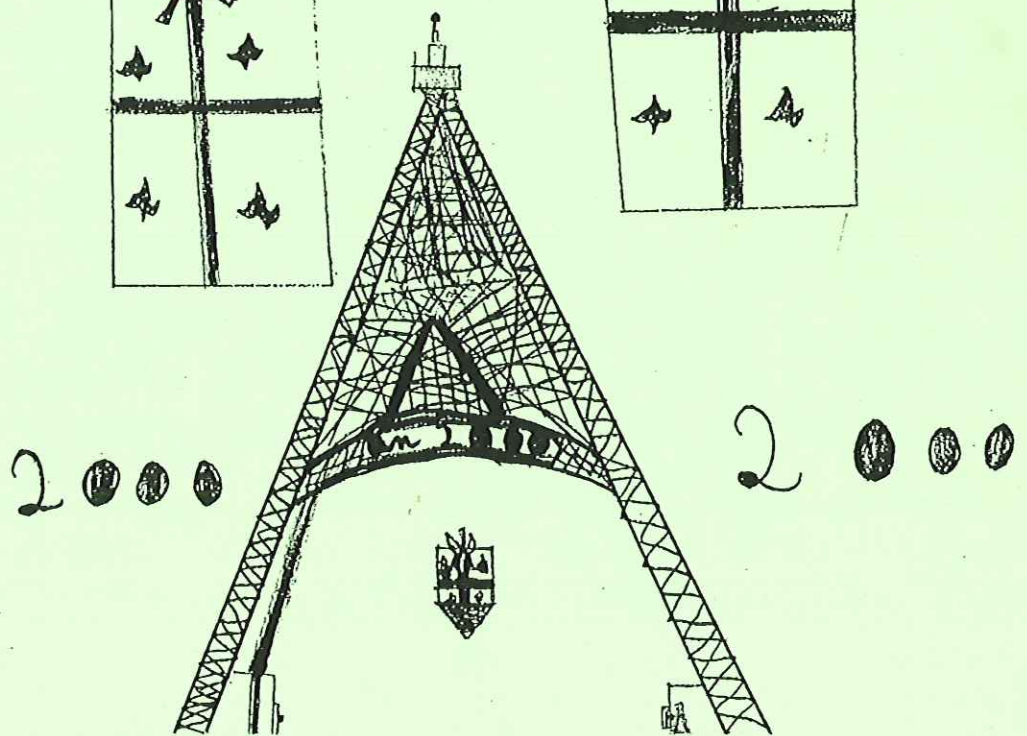
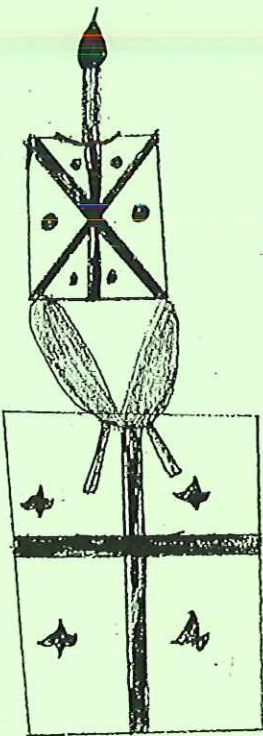
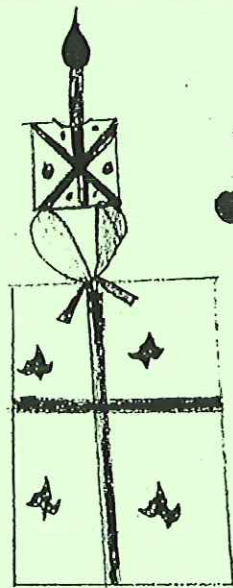


# AVENAY

*joyeux*

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L

*Noël*  
*Vive*  
*L'an 2000*



DECEMBRE 1999

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1

2

3

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

4

5

# SOMMAIRE

## RUBRIQUE

## n° de page

LE MOT DU MAIRE.....	2 et 3
INFORMATIONS PRATIQUES.....	4 à 8
BUDGET SUCCINT.....	9
COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	10 à 15
LE MOT DE L'ECOLE.....	16
COMITE DES FETES ET LOISIRS.....	17
TENNIS DE TABLE.....	18 et 19
TENNIS CLUB D'AVENAY.....	20
ASSOCIATION LOISIRS CULTURE ET ACCUEIL DU 3 <sup>ème</sup> AGE.....	21 et 22
ABBE BERNARD LECLERCQ.....	23 et 24
I. C. L. VAL ORNE AJON.....	25
L'A.F.A.P.E.J.....	26
ASSOCIATION FAMILLES RURALES.....	27
A.D.M.R. ....	28 et 29
Mr FARAILL.....	30
PETITES ANNONCES.....	31 et 32
RENSEIGNEMENTS UTILES.....	33

## LE MOT DU MAIRE

Depuis plusieurs années, le Bulletin Municipal vous informe. Vous pouvez ainsi prendre connaissance de nos réalisations, nos projets et des divers événements qui se sont déroulés au cours de l'année. Nous avons établi un programme et des projets à plus ou moins long terme.

### Ecole :

Nous avons procédé à la réfection du couloir (peinture, revêtement mural, électricité) et prochainement nous remplacerons les rideaux des classes.

Dans quelques jours, l'école sera équipée en informatique; trois PC supplémentaires, une deuxième imprimante avec connexion internet. Cet équipement d'une valeur de 21.378F est subventionné à 50% par le Conseil Général.

### Voirie :

Le virage, route d'Esquay Notre Dame a été élargi et des réparations sur l'ensemble de la commune ont été réalisés.

L'éclairage public a été installé route de Caen et le sera prochainement route d'Esquay, face à la propriété de Mr et Mme Poulain.

Nous avons mené et menons toutes ces actions sans pression fiscale; le taux d'imposition communale n'ayant pas augmenté, tout n'étant pas réglé pour autant...

La commune vient de signer un accord avec diverses administrations (Préfecture, Conseil Général et DDA) pour réaliser un aménagement foncier. Ce remboursement partiel permettra à la commune d'élargir certaines routes à un coût peu élevé, cette opération sera subventionnée par les partenaires cités ci-dessus à concurrence de 80% mais ne pourra être réalisée que dans deux ou trois ans.

### Constructions :

Deux constructions se réalisent actuellement rue de la Mare et deux autres vont voir le jour près du stade. J'en profite pour souhaiter à tous ces nouveaux ou futurs habitants la plus cordiale bienvenue dans notre commune.



### Evénements :

#### Noces d'Or

Le 14 Août dernier, Madeleine et Robert BAZIN ont fêtés leurs Noces d'Or. C'est ainsi que, après cinquante années de vie commune faite d'épreuves et de bonheur, ils ont renouvelé leurs consentements.

Au nom des habitants d'Avenay, je leur réitère mes félicitations pour ce bel exemple.

#### Sept Naissances

Tous mes voeux les plus chers pour l'avenir de ces bambins et sincères félicitations aux heureux parents.

Avant de conclure, je tiens à remercier les associations, le personnel communal et tous les bénévoles pour le sérieux et le dynamisme dont ils font preuve lors de chaque manifestation. Mes remerciements vont aussi à l'équipe enseignante pour son professionnalisme et son dévouement.

La tradition veut que, au seuil de l'année nouvelle, le Maire adresse à ses administrés ses voeux de bonne et heureuse année. Je le fais volontiers et non par tradition.

Au nom du Conseil Municipal, je formule des voeux pour vous, pour votre famille; Voeux de santé et de bonheur dans un climat de paix et de fraternité.

**Vive l'an 2000 et bonnes fêtes de fin d'année.**

Le Maire,  
Gérard LEMOINE

## INFORMATIONS PRATIQUES

**PERMANENCE DE LA MAIRIE**  
**le vendredi de 17 h à 19 h.**

**TEL./FAX. : 02 31 80 56 96**

Ces horaires peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances, et quand le vendredi est un jour férié, la permanence a lieu le jeudi précédent aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.

\*\*\*\*\*

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la commune et les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le **29/2/2000** peuvent demander leur inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 1999.

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans dans l'année sont en principe inscrits d'office, à la demande de l'INSEE. Il est toutefois préférable de venir vérifier en Mairie que cette inscription a bien été faite.

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans après le **29/02/2000** mais avant les prochaines élections pourront venir s'inscrire ultérieurement. Se renseigner en Mairie à l'avance.

\*\*\*\*\*

## RECENSEMENT MILITAIRE

Le remplacement du Service National par le Rendez Vous Citoyen n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire.

Les jeunes, **garçons et filles** doivent désormais venir se faire recenser à **16 ans**.

Ils doivent se présenter en Mairie dès leurs 16 ans et au plus tard avant la fin du mois qui suit leur anniversaire.

S'ils ne faisaient pas cette démarche, ils pourraient se voir refuser l'inscription à certains examens et concours.

\*\*\*\*\*

## RECENSEMENT

Le recensement général de la population a eu lieu en mars 1999.  
La population à cette date était de 409 habitants.

\*\*\*\*\*

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour en obtenir le renouvellement, vous devez fournir :  
2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.  
Votre carte périmée  
Votre livret de famille  
Prévoir un délai de 2 à 3 semaines.

\*\*\*\*\*

## DEMANDE DE PASSEPORT

Pour en obtenir le renouvellement, vous devez fournir :  
1 timbre fiscal à 400 Francs  
2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.  
Votre ancien passeport  
Votre livret de famille

Dorénavant les Mairies ne sont plus habilitées à recevoir les déclarations de perte ou de vol de pièces d'identité.

Faire la déclaration à la gendarmerie avant de demander le renouvellement.

\*\*\*\*\*

## ETAT CIVIL

La Mairie délivre des fiches d'état civil et certificats divers.  
En ce qui concerne les **extraits d'acte** de naissance, mariage ou décès, ils doivent être demandés (accompagnés d'une enveloppe timbrée) à la **Mairie du lieu** de naissance, mariage ou décès.

\*\*\*\*\*

NAISSANCES :

Lauriane CARTEAU	27/01/99
Margaux LECONTE	18/03/99
Aude SCASSOLINI	28/06/99
Nohlan BOSCHER	30/06/99
Lucie MARIE	11/07/99
Maxime ROUSSEL	08/10/99
Louis DEMEILLIERS	09/11/99

Nos excuses à Jonathan CAZARD et à sa maman né le 17/01/98 qui avait été oublié dans le précédent bulletin.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ces bambins et nos félicitations à leurs parents.

MARIAGE :

Romuald LE QUERE et Valérie ABALO                      10/04/99

DECES :

Mr Léonce NOËL	15/11/98
Mme Gisèle MAUGER	29/12/98
Mr Serge NOËL	17/01/99
Mr Gustave GAUTIER	21/01/99
Mr Gilles DELAUNAY	11/04/99
Mr Pierre BERNARD	26/05/99

\*\*\*\*\*



## HOMMAGE

Mr Gustave Gautier nous a quitté le 21 Janvier 1999. Engagé le 6 Avril 1940 à Cherbourg dans la Marine Nationale, avant même d'avoir 19 ans.

A participé avec le torpilleur « Branlebas » à l'évacuation de Dunkerque.

A refusé de se soumettre aux ordres de Vichy et a rallié l'Angleterre avec les Forces Navales Françaises Libres le 26 Juin 1940 sous les ordres du Général de Gaulle.

Entre 1940 et 1944, embarquement sur des chasseurs de sous-marins et participation à des opérations combinées sur les côtes de la Manche.

A participé dès le 5 Juin avec le chasseur 11, à l'escorte des forces alliées pour le débarquement qui a eu lieu le 6 Juin au matin à Ouistreham.

A ensuite participé à la liquidation des poches de l'Atlantique (Lorient - Royan - Oléron) jusqu'à la capitulation allemande.

Médaille militaire - Croix de guerre avec étoile d'argent - Médaille commémorative 1939/1945 - Médaille commémorative des FNFL. Il fut le porte drapeaux d'Avenay pendant de nombreuses années.

Mr le Maire et le Conseil Municipal lui a rendu hommage lors de ses obsèques.

\*\*\*\*\*

## NOCES D'OR MADELEINE ET ROBERT BAZIN



## ORDURES MENAGERES

Il est absolument nécessaire de trier au maximum les ordures ménagères et de se servir des conteneurs pour le papier, les bouteilles en verre et en plastique. Les ordures ménagères sont facturées au tonnage et **le coût par habitation ne cesse d'augmenter.**

Nous vous rappelons également que vous ne devez pas mettre vos déchets verts avec le ramassage des ordures ménagères. **Cela pénalise chacun d'entre nous, en augmentant de façon considérable le coût par habitant.**

En ce qui concerne **les déchets verts : tontes de gazon, tailles de haie**, nous vous rappelons que le dépôt est ouvert au terrain des sports aux jours et dates suivantes :

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 17 h 15 à 18 h 45

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : tous les lundis de 17 h 15 à 18 h 45.

**Le ramassage des objets encombrants** aura lieu le : 15/02/2000 - 20/06/2000 - 03/10/2000

D'autre part, la collecte des ordures ménagères prévue initialement le 15 Août 2000, jour férié, sera effectuée le 16 Août 2000.

\*\*\*\*\*

### TRI SELECTIF

Il est possible d'effectuer un tri beaucoup plus sélectif des ordures ménagères :

dans le **CONTENEUR à PAPIERS** :

- Cartonnettes et divers petits cartons.

dans le **CONTENEUR à PLASTIQUES** :

- Boîtes de lait ou de jus de fruit en carton (tétra briques).
- Boîtes de conserves.
- Boîtes en aluminium (bière, soda, cola, etc.).

Le SIVOM de la Région de Villers Bocage vous informe sur le programme ECO-EMBALLAGES en quelques chiffres.

Vous trouverez en annexe de ce bulletin, deux pages d'information.

\*\*\*\*\*



## BUDGET SUCCINT

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

<b>ACHATS</b>	<b>119 550</b>
dont: Eau	7 000
Electricité	25 000
Combustibles	16 000
Alimentation	51 500
Petit matériel	5 000
Fourn. Bureau	4 000
Fourn. Scolaires	7 000
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>238 538</b>
dont: Enlèvement O.M	49 000
Entretien Bâtiments	5 000
Entretien Voirie	168 743
Entretien Matériel	5 000
Primes d'Assurances	8 795
<b>AUTRES SERVICES</b>	<b>24 068</b>
dont: Fêtes et Cérémonies	6 000
Frais de P.T.T	7 500
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>9 460</b>
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>403 840</b>
<b>GESTION COURANTE</b>	<b>265 601</b>
dont: Indemnité Elus	56 400
Aide Sociale	60 530
Service Incendie	33 884
Charges Intercom.	84 123
Subventions	9 700
<b>FRAIS FINANCIERS</b>	<b>29 716</b>
<b>AUTRES DEPENSES</b>	<b>6 000</b>
<b>VIREMENT A L'INVESTISSEMENT</b>	<b>45 244</b>

**TOTAL FONCTIONNEMENT 1 138 277**

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT:

<b>DEFICIT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>52 952</b>
<b>REMBOURS. EMPRUNTS</b>	<b>55 663</b>
<b>ACQUISITIONS</b>	<b>15 478</b>
dont: Rideaux Ecole	10 000
<b>TRAVAUX</b>	<b>104 829</b>
dont: Bâtiments	9 008
Voirie	49 929
Eclairage Public	45 892

**TOTAL INVESTISSEMENT 228 922**

**TOTAL DEPENSES 1999 1 367 199**

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<b>VENTE DE PRODUITS</b>	<b>70 400</b>
dont: Cantine/Garderie/Etude	69 200
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>432 372</b>
dont: Contrib. directes	304 970
Taxe O.M	101 896
Droits de mutation	25 000
<b>DOTATIONS DE L'ETAT</b>	<b>431 552</b>
dont: D.G.F	330 591
Fds Nal Taxe Prof.	55 000
<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>50 210</b>
dont: Loyers	39 010
<b>EXCEDENT 1997</b>	<b>153 743</b>

**TOTAL FONCTIONNEMENT 1 138 277**

### RECETTES D'INVESTISSEMENT:

<b>DOTATIONS</b>	<b>89 478</b>
dont: Compensation TVA	29 816
<b>SUBVENTIONS ET D.G.E</b>	<b>22 183</b>
<b>EXCEDENT RESERVES</b>	<b>72 017</b>
<b>VIREMENT DU FONCTIONNEMENT</b>	<b>45 244</b>

**TOTAL INVESTISSEMENT 228 922**

**TOTAL RECETTES 1999 1 367 199**

### BUDGET DU C.C.A.S

#### DEPENSES:

Entretien du matériel	776
Impôts et taxes	900
Secours en argent	3 822
Subvention A.D.M.R	2 000
Bourses communales	3 300

**TOTAL DEPENSES 10 798**

#### RECETTES:

Locations / Loyers	4 300
Subvention communale	2 000
Excédent 1997	4 498

**TOTAL RECETTES 10 798**

## COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Réunion du 16 Décembre 1998

- Présentation du rapport des pompiers sur l'examen des bouches incendie. Un certain nombre de travaux sont préconisés.

Deux conseillers sont chargés de prendre rendez vous avec la Cise et les pompiers pour envisager les travaux à effectuer.

Un courrier sera adressé au Syndicat d'Adduction d'Eau.

- Le Conseil examine les différents devis remis par le SDEC. Après délibération, la décision est prise de remplacer :

- 2 candélabres rue st loup,  
- de supprimer deux armoires et d'en implanter une nouvelle près de l'église.

- Mr Le Maire donne au Conseil la liste des travaux à terminer avant d'envisager de nouveaux projets :

- Mise aux normes de sécurité des bâtiments communaux.

- Nettoyage du dépôt des déchets verts.

### Réunion du 11 Février 1999

- Une minute de silence est observée pour le décès de Mr Gustave Gautier, ancien porte drapeaux de la commune.

Une plaque commémorative a été achetée par le Conseil.

- Mr le Maire présente le projet de «PAYS». Après délibération, le Conseil se prononce :  
7 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions.

Le Conseil opte ensuite pour l'adhésion au « PAYS DU PRE BOCAGE »

- Suite à la demande de Mr le Maire, la salle des fêtes sera réservée les deux premiers week-end de l'année pour les besoins de la Mairie.

- Mr le Maire est autorisé par le Conseil à renouveler les baux ruraux des terrains communaux à Mme Geneviève Barbot, Mr Gérard Lecorsu et Mr Claude Louis.

- Mr le Maire informe le Conseil du retrait de huit communes du PIG proposé par le syndicat de l'habitat du Val d'Orne.

- Un conseiller demande des précisions sur l'Association Odon Côte 112. Mr le Maire répond qu'il n'est pas toujours informé des décisions prises par l'Association compte tenu de la non participation de la commune d'Avenay.

- Suite à la réunion du 16/12/98 concernant le réseau des bouches d'incendie, et après rencontre avec Mr Philibert de la Cise, un compte rendu est présenté au Conseil.



- Compte rendu du Conseil d'école :

Effectif prévu pour la rentrée 1999/2000 de 30 élèves environ.

Finition des travaux de réfection du couloir de l'école à prévoir.

Remplacement de la chaîne de protection des accès de l'école.

- Il est demandé que le mur du cimetière de Fierville soit terminé.

- Sur la demande d'un conseiller, Mr le Maire indique que le passage entre le Mesnil d'Avenay et le terrain de sport devrait évoluer rapidement.

- Suite à une réclamation portant sur l'emplacement du passage protégé du CD36, Mr le Maire indique que selon la DDE, celui ci est situé au bon endroit.

### **Réunion du 12 Mars 1999**

- Présentation du compte administratif de l'exercice 1998

Dépenses de fonctionnement : 868 205,11F

Recettes de fonctionnement : 980 859,57F

soit un excédent de fonctionnement de 112 654,46F

Dépenses d'investissement : 167 307,74F

Recettes d'investissement : 189 988,98F

soit un excédent d'investissement de 22 581,24F

Ce compte administratif est adopté à l'unanimité par le Conseil.

- A l'occasion de la préparation du présent budget le Conseil décide de maintenir inchangés les taux des quatre taxes locales.

- Le Conseil décide l'attribution des subventions suivantes :

I C L : 750F

AFAPEJ : 750F

Comité des Fêtes : 3000F

Sté de Chasse : 600F

L C A 3<sup>ème</sup> âge : 4000F

Section Anciens Combattants d'Evrecy : 600F

Coopérative Scolaire : 7000F

C C A S : 2000F

Il n'est pas donné suite aux autres demandes de subvention.

### **Réunion du 22 Mars 1999**

- Le budget primitif tel qu'il avait été présenté le 12 Mars 1999 est adopté à l'unanimité.

## Réunion du 8 Avril 1999

- Présentation du projet d'extension du bâtiment du terrain des sports en vue de créer un local de stockage pour le matériel du Comité des Fêtes.

Une demande de permis de construire sera déposée.

- Après avoir pris connaissance du statut proposé par le Comité syndical du SIVU, le Conseil accepte la transformation du SIVU de gestion et traitement des déchets ménagers de Villers Bocage en SIVOM.

Le Conseil accepte le retrait de la commune de Villers Bocage du SIVU sous réserve qu'elle adhère au SIVOM, pour ce qui concerne le tri et la collecte sélective.

Mr Christian DARS est nommé délégué suppléant de la commune au sein du SIVOM.

- La Sté ONYX CGEA propose, moyennant une augmentation d'environ 9%, une pesée **embarquée des ordures ménagères** qui permettrait à priori de ne payer que le tonnage réellement ramassé.

Le Conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition.

- Mr Le Maire propose une demande de certificat d'urbanisme pour un projet de lotissement sur le terrain de Mr et Mme Lemonnier, d'une surface d'environ 20.000 m<sup>2</sup>.

Après délibération, le Conseil décide par 6 voix pour et 4 voix contre de donner une suite favorable à ce projet. En demandant toutefois que la sortie se fasse sur la CD36 et non sur la rue de La Mare.

- Une demande de certificat d'urbanisme est soumise à l'approbation du Conseil pour un terrain situé à Fierville et appartenant à Mme Bisson et consorts. Le Conseil décide par 7 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions de donner une suite favorable à ce projet. Le projet ne devra pas engendrer de contraintes aux exploitants riverains.

- Mr le Maire donne lecture de la réponse de Mr Girard au courrier qu'il lui avait adressé à propos des bouches incendie situées sur la commune.

Le syndicat indique qu'il peut participer à hauteur de 25.000F pour la pose de bouches à incendie ou de réserve d'eau mais que son budget actuel ne permet pas le changement des canalisations.

- Le conseil est avisé qu'une réunion d'information pour les élus aura lieu le 19 avril prochain à propos de l'aménagement foncier.

## Réunion du 31 Mai 1999

- Le Conseil adopte à l'unanimité le compte de gestion de l'année 1998.

- Après en avoir délibéré le Conseil décide à l'unanimité d'engager une opération d'aménagement foncier pour répondre aux différents besoins d'aménagement de la commune et de solliciter la participation du Conseil Général pour financer le projet.



- A la demande du Conseil Général, Mr le Maire informe le Conseil du projet de création d'une structure destinée à recenser les agriculteurs de plus de 50 ans de façon à sensibiliser les jeunes à l'installation. Le Conseil n'adhère pas à ce projet.
- Une demande de certificat d'urbanisme a été déposée pour un terrain situé route d'Esquay. La commission donnera une suite défavorable à ce projet.
- Concernant le passage entre le lotissement Le Mesnil et le terrain de sport, Mr le Maire indique au Conseil qu'il attend une réponse du notaire.
- Divers travaux sont envisagés :
  - carrelage de l'arrière cuisine de la salle des Fêtes
  - éclairage de l'église
  - remplacement des panneaux d'indication de la Mairie
- La quête effectuée à l'initiative du CCAS à la suite du décès de Mr Gilles Delaunay a permis de recueillir 1.640F. Cette somme a été remise à l'entreprise de pompes funèbres.

### Réunion du 27 Juillet 1999

- Concernant la cession de Mr et Mme Marie pour le passage entre le lotissement Le Mesnil d'Avenay et le terrain de sports, le Conseil autorise Mr Le Maire à signer tous documents nécessaires à cet acte.
- Le Conseil décide l'acquisition de trois ordinateurs et une imprimante pour l'école. Cette acquisition se fera sous réserve de l'attribution d'une subvention de 50% du Conseil Général. Le financement sera partiellement pris en charge par la coopérative scolaire, le solde par la commune.
- Le Conseil est informé du dernier compte rendu du SIVU des ordures ménagères. Un projet appelé SEROC pourrait regrouper plusieurs syndicats, en vue de la mise en œuvre de neuf déchetteries. Le coût par habitant serait d'environ 58 à 78F.  
Par ailleurs la demande de retrait du SIVU de la commune de Tournay su Odon est refusée par le Conseil.
- Mr Le Maire indique que le permis de construire du local de stockage au terrain de sports est accepté par la DDE.
- Un courrier a été adressé à France Télécom, EDF et CISE suite aux dégradations faites lors des travaux de raccordement de réseau, rue Morez.
- Une demande a été faite pour l'installation de panneaux de basket au terrain de sports. Un devis sera demandé.
- Compte rendu de la réunion du syndicat d'eau : les travaux sur le château d'eau d'Amaye sur Orne seront réalisés.

## Réunion du 4 Octobre 1999

- Le Conseil procède à l'élection des représentants du Conseil et de la commune au sein de la Commission communale d'aménagement foncier qui regroupe les communes de Maizet - Ste Honorine du Fay et Avenay.

Mr le Maire préside la commission avec un conseiller municipal,

2 propriétaires fonciers non bâtis : Titulaires : Mme G. Barbot - Mr R. Bellou / Suppléants : Mr G. Renouf

4 exploitants non propriétaires sont proposés par le Conseil, seulement 2 seront désignés par la Préfecture.

5 représentants pour la sauvegarde de l'environnement, 3 seront retenus.

- Mr Le Maire informe le Conseil de la demande de retrait du SIVU de la commune de Villy Bocage. Après délibération, cette demande est rejetée à l'unanimité.

- Mr le Maire présente le projet d'installation d'un éclairage public à proximité de l'habitation de Mr et Mme Didier Poulain (route d'Esquay). Une convention avec la commune d'Esquay Notre Dame définit les conditions financières de cette installation.

Le Conseil donne son accord de principe sous réserve de l'accord du SDEC.

- Le Conseil fixe les tours de garde à l'occasion des élections MSA (2<sup>ème</sup> Collège) du 27/10/99.

- Mr Le Maire informe le Conseil du retour avec avis négatif de trois certificats d'urbanisme.

Le Conseil autorise Mr Le Maire à faire appel de la décision de la DDE pour le projet de Mr et Mme Lemonnier.

- Compte tenu de l'augmentation de la charge de travail de Mme Marchegiani, son horaire mensuel est porté de 62 à 70 heures.

- Le Conseil est informé que des mesures de champ ont été effectuées afin de localiser la source de la gêne de réception TV que connaissent certains foyers d'Avenay.

Le CSA se chargera de régler le problème.

- La commission de la voirie se réunira pour définir les travaux possibles à réaliser dans la rue Morez.

- Le Conseil décide de changer le papier peint de l'arrière cuisine de la Salle des Fêtes.

- Une demande va être faite afin de savoir si la fourniture et la pose de panneaux de basket peuvent être subventionnés.

## Réunion du 4 Novembre 1999

- Le Conseil décide d'organiser comme tous les ans, la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre avec la participation de la Section des Anciens Combattants d'Evrecy.



- Mr Le Maire présente une demande de certificat d'urbanisme pour une parcelle appartenant à Mr Claude Louis, sise à Fierville, pour un projet d'exploitation agricole.  
Le Conseil se prononce par 4 voix contre et 4 abstentions.

- Suite à une réunion faite à Evrecy, les Maires ayant délibéré en faveur du Pays du Pré Bocage. Il serait souhaitable de mettre en place une association de préfiguration du Pays du Pré Bocage. Le Conseil adopte cette décision à l'unanimité et délibère à cet effet.  
Ce Pays concerne les cantons de Villers Bocage, Caumont l'Eventé, Aunay sur Odon et Evrecy. Il regroupe 79 communes et environ 40.000 habitants.

- Mr Le Maire informe le Conseil qu'il a assisté à une réunion à Ste Honorine du Fay en vue de la création d'une zone d'activités de 2,50 hectares pour des parcelles de 1.500 à 2.000m<sup>2</sup>.  
Le Conseil se déclare favorable à une pré-étude avant de décider le moindre engagement financier.

- Un courrier est adressé à Mr Girard (Conseiller Général) pour lui évoquer les problèmes rencontrés sur le certificat d'urbanisme de Mr et Mme Lemonnier.

- Dans le cadre du plan quinquennal de mise en sécurité des écoles, Mr Le Maire présente au Conseil des devis pour l'installation de rideaux anti-feu de type M1. Après délibération, le Conseil donne son accord à l'unanimité et charge Mr Le Maire de solliciter une subvention.

- Un devis sera demandé au SDEC pour l'installation de l'éclairage public de la route d'Esquay.

- Mr Le Maire donne lecture au Conseil d'une pétition remise par Mr Crespin suite au problème de mauvaise réception TV consécutif à la construction de silos à Vieux.

## LE MOT DE L'ECOLE

C'est avec un réel plaisir que nous débutons ce mot en soulignant que le nombre d'élèves de l'école a repassé cette année la barre des 30. Quinze enfants dans la classe des "petits" et seize dans la classe des "grands" occupent les deux classes que l'obstination des parents d'élèves et l'actif soutien du Conseil Municipal ont permis de maintenir.

De plus, les prévisions pour les années à venir sont très optimistes. Dès la rentrée 2000, l'école accueillera 37 ou 38 enfants.

Les familles nouvelles n'ont pas tardé à rejoindre les "anciennes" pour animer la vie de l'école. La réussite, une nouvelle fois, de la soirée choucroute du 20 novembre dernier, qui a réuni 196 convives à la salle des fêtes, en est la meilleure preuve.

Deux autres activités sont en préparation à l'heure où nous écrivons ces lignes: la vente des sapins de Noël et le spectacle de Noël que les enfants préparent avec courage et entrain. Elles seront passées lorsque vous recevrez ce bulletin. Nous espérons qu'elles auront été couronnées de leur habituel succès.

Les travaux de rénovation de l'école touchent à leur fin. L'année 2000 verra probablement leur achèvement. Dans l'immédiat, les rideaux des deux classes vont être changés.

L'équipement informatique sera installé pour la rentrée de janvier ou au plus tard dans le courant du mois. Celui-ci devait être en fonction au début de l'année scolaire, mais une augmentation du coût par rapport au devis initial a occasionné ce retard.

Il ne nous a pas été possible, cette année, d'obtenir du collège l'utilisation de la salle informatique. Notre déplacement hebdomadaire à Evrecy n'est donc plus d'actualité. Nous le regrettons car les enfants tiraient un bénéfice certain de cette activité, d'autant plus que nous en profitons pour utiliser également le gymnase.

Nous avons heureusement pu continuer à bénéficier des conseils avisés de Monsieur PUPIN pour tout ce qui concerne les boutures et les semis. Cela permet aux enfants de contribuer, par leur propre travail, au fleurissement de l'école.

Les élections des Représentants des Parents ont vu la réélection de mesdames Véronique FRANCOIS et Nathalie HECTOR. Nous les remercions pour leur efficace contribution au sein du Conseil d'Ecole.

Nous vous communiquons les dates des prochaines activités organisées par la Coopérative Scolaire et les Parents d'Elèves:

- . Bal costumé.....18 mars 2000
- . Foire aux Greniers.....14 mai 2000
- . Fête de fin d'Année Scolaire.....30 juin 2000

Pour terminer, les enfants se joignent à nous pour vous souhaiter de très bonnes fêtes et une heureuse année 2000.

L. et J-Y CAILLARD



## COMITE DES FÊTES ET LOISIRS

Le 23 Octobre, ce dernier s'est réuni pour son assemblée générale. Le Bureau a été réélu dans sa totalité soit :

Président : MARTIN Lucien

Vice Présidents : GENESLAY Gérard  
LECOURT Denis

Secrétaire : FARAILL François Dominique

Secrétaire Adjointe : LECOURT Annick :

Trésorière : LEMBOUCHER Yannicke

Trésorière Adjointe : MARCHEGANI Jeannine

Calendrier des différentes MANIFESTATIONS :

27 Novembre : 1er Concours de BELOTE

18 Décembre : Distribution du colis de Noël aux  
..Anciens

23 Janvier : Randonnée Pédestre env. 13 Km ..

1er et 2 Avril : Exposition Artistique.

9 Avril : Repas des Anciens

14 Mai : Foire aux Greniers ( école)

17 et 18 Juin CONCOURS DU PAIN dans le  
cadre de la Kermesse.

10 Septembre: Concours de Pétanque.

Le bilan de l'année 98/99 reste positif malgré le manque de participation aux différentes activités.

..Le 16ème Concours du pain a été couronné de succès encore cette année

NOUS TENONS A REMERCIER :

Les Boulangers, les Professeurs de l'école de Boulangerie et son Directeur Mr MARIE pour leur dévouement à notre Concours notamment pour les fabrications de pain et viennoiseries tant appréciées par les visiteurs et ceci grâce au Ets GOUVILLE qui après nous avoir prêté un four durant ces 6 dernières années a décidé de nous l'offrir.

Nous n'oublions pas bien sur les Membres du Club du 3ème Age ainsi que tous les bénévoles qui nous aident à tous niveaux que ce soit et les Minotiers sans qui nous ne pourrions assurer cette manifestation.

Notre premier Concours de BELOTE a dû être annulé, en effet une équipe avec surtout un joueur

en état d'ébriété a perturbé ce dernier est pour des raisons de sécurité évidentes, nous avons pris la décision de mettre fin à ce dernier. Une autre solution est à l'étude afin de ne pas priver la coopérative scolaire des bénéfices que nous lui versons à la suite du meilleur de ces concours.

Nous vous invitons, espérons le, nombreux à notre randonnée pédestre le 23 Janvier prochain. Environ 12 à 15 Kilomètres dans une bonne ambiance et à votre rythme, c'est avant tout une promenade dans la bonne humeur. Un chocolat ou un vin chaud vous seront servi à l'arrivée. Venez nombreux perdre les calories gagnées trop facilement pendant les Fêtes.

Et bien sûr nous vous donnons à tous rendez-vous pour notre prochain **CONCOURS DU PAIN** et sa **KERMESSE** les 17 ET 18 JUIN 2000.

**JOYEUSES FÊTES**

**BONNE ANNEE 2000**

**LE COMITE DES FÊTES 02.31.80.57.95**

## TENNIS DE TABLE

Depuis septembre, le Club du Comité des Fêtes et des Loisirs d'Avenay a commencé sa 17<sup>ème</sup> année.

Le 25 de ce mois, a eu lieu le traditionnel tournoi interne, celui ci permet de se faire rencontrer des joueurs expérimentés et des pratiquants occasionnels. Egalement, les parents des joueurs sont conviés, ce qui crée un climat convivial.

Pour cette saison, le Club enregistre 35 licenciés. C'est une structure à vocation : jeunes, en effet 22 joueurs ont moins de 18 ans.

Une majorité des licenciés est issue d'Avenay. Les autres adhérents viennent de huit communes environnantes dont : Vieux, Maltot, Amayé sur Orne, Maizet, Esquay Notre Dame, Evrecy, Montigny et Ste Honorine du Fay.

Sept équipes sont engagées en championnat U.F.O.L.E.P, voici la composition :

1<sup>ère</sup> division : 1 équipe

2<sup>ème</sup> division : 3 équipes

3<sup>ème</sup> division : 1 équipe

Jeunes : 2 équipes, ce dernier championnat est réservé aux débutants.

Quatre entraînements par semaine sont effectués, 1 séance le mardi soir pour l'équipe première et le mercredi en fin d'après-midi 3 séances, dont 1 pour les débutants et les deux autres pour les plus confirmés.

Serge LE BEL qui m'épaule depuis la création du Club encadre toujours les débutants.

Pour cette saison, deux entraîneurs compétents interviennent avec une pédagogie adaptée selon les niveaux.

Je voudrais remercier tous les responsables d'équipe qui remplissent leur rôle avec sérieux. Egalement, les parents des joueurs qui effectuent les déplacements régulièrement.

A l'occasion du tournoi, Mr Gérard VIENNE, artisan peintre de Ste Honorine du Fay a offert au Club 35 Tee-Shirts au nom de son entreprise. Ce geste a été remercié chaleureusement.



Au terme de cette première partie de championnat, toutes les équipes engagées obtiennent de bons résultats et l'avenir est prometteur.

La fin d'année est proche, comme dirait les « Pongistes » c'est le moment d'échanger les voeux de chacun.

Le Responsable du Club

Gérard GENESLAY



**VIVE LE TENNIS CLUB**  
**D'AVENAY**



Pour l'année 1998-99, le tennis club se félicite du nombre d'adhérents : 23, et se réjouit de se retrouver aussi nombreux à la saison.

Nous vous rappelons que **le tennis est ouvert à tous** et que pour toutes suggestions et tous renseignements, nous sommes à votre disposition. N'hésiter pas à nous contacter\*.

**TARIFS**

- \_ Adultes et enfants extérieur des habitants d'avenay : 100FF
- \_ Enfants de moins de 12 ans : gratuit ( mais obligation de jouer avec un adulte)
- \_ Enfants entre 12 ans et étudiant : 50FF
- \_ Visiteurs : 200FF
- \_ Cadenas : 35FF
- \_ Clef du cours : 15FF

Pour les adhérents, nous vous prions de bien vouloir rapporter la clef du cours.

Dans l'attente de vous revoir,

L'EQUIPE DU TENNIS VOUS SOUHAITE A TOUTES ET A TOUS,  
FUTURS ADHERENTS DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE.

\* Coordonnées : Mr GABRIEL Jean Louis 2, rue de la mare 14210 AVENAY. Tel :  
02.31.08.04.24

**ASSOCIATION**  
**" LOISIRS, CULTURE et ACCUEIL**  
**DU 3 ème AGE "**  
**D' AVENAY**

Avec le temps, va , tout s'en va ( comme le dit si bien Léo Ferré) et l'année 99 s'en va, elle aussi. Elle terminera sa course... Car il faut reconnaître que tout va vite, un peu trop vite pour les aînés que nous sommes;

Qu'avons nous fait pendant ces douze mois de l'année ? Commençons par le commencement !

**Janvier** est le mois de notre assemblée générale, du renouvellement des adhésions, avec exposé du bilan financier et moral, qui se porte bien, et aussi de la dégustation de la galette des rois.

Nous renouvellerons, en cette année nouvelle, la composition du bureau et des membres actifs. A ce propos, nous accueillerons avec plaisir toute personne qui désirerait participer au bon fonctionnement du club.

**Février** est le mois du traditionnel jeu de loto.

**Mars** fut très calme.

**Avril** est le mois de l'assemblée générale des Aînés Ruraux du Calvados. La fédération a élu un nouveau président qui décédait deux mois plus tard. Il faudra élire ou remplacer la présidente intérim actuelle en Avril prochain.

**Le 22 du même mois** : Ballade de printemps à Isigny, St Martin de Blagny, Bersesq et le musée de molay littry. Très intéressant.

Le 25, le comité des fêtes conviait à un magnifique repas tous les Aînés du village et aux surprenantes manipulations d'un illusionniste.

Merci de tout coeur pour ce geste généreux et convivial.

Le joli mois de **Mai** nous permettait de faire une randonnée pédestre de 7 Km et de nous reposer avec restauration au bout de nos efforts.

Le mois de **Juin** se suffit à lui même puisque tout le monde main dans la main pour la réussite de notre kermesse et notre concours du pain.

Le comité des fêtes nous a gratifié d'un chèque de 5790.F pour nous remercier de nos efforts. C'est super bien.

Et le **26 du même mois**, notre voyage annuel nous a fait découvrir la très jolie ville de Bollec avec ses moulins à eau, qui tournent toujours dans le - coeur de la ville -.

Ensuite, direction vers Gruchet le Valasse où nous attendait un magnifique spectacle "son et lumière" qui nous retraçait l'histoire de notre belle Normandie. Nous en gardons un excellent souvenir.

Comme de coutume, **Juillet et Août** furent deux mois réservés aux vacances et à la famille.



Septembre est revenu pour le plaisir de nous retrouver au restaurant de Rocquancourt où un délicieux repas gratuit nous était servi; Notre évasion momentanée a semblé plaire à tout le monde.

Les mois d' Octobre et de Novembre nous ont réservé quelques déceptions. délai respecté et places retenues n'ont pas suffi pour nous permettre d'assister à un spectacle sur glace du cirque de Moscou.  
Pas plus que notre intention de recevoir les enfants de l' école- Jongleurs, clowns, magiciens et autres n'étaient pas disponibles ou trop onéreux. A revoir.

Et voici Décembre qui nous conduira vers une revue spectacle au grand Auditorium du Conservatoire de Caen. A notre retour, et grâce à Mme Gomont et ses Enfants, qui nous reçoivent et que nous remercions de tout coeur, (la salle des fêtes étant indisponible), nous finirons la soirée en partageant une bonne soupe à l'oignon. Le plaisir de nous retrouver n'est jamais feint.

Et l'année 99 s'achèvera avec ce qu'elle laisse derrière elle :  
De bons mais aussi de terribles événements qui nous déboussolent un peu.

Souhaitons de tout coeur et de toutes nos forces que le nouvel An 2000, nous apporte le retour des valeurs réelles, le respect d'autrui, la paix dans le monde et la sérénité pour chacun d'entre nous.

Nos voeux de bonheur et de santé pour tous.

La présidente Mme BAZIN



**Abbé Bernard LECLERCQ**  
**Presbytère de Vieux**  
**8 rue St Laurent**  
**14930 VIEUX**  
**Tél : 02.31.26.91.21**

### **Novembre 1999**

« Nous sommes de tout cœur avec toi et Jérôme, pour tes 40 ans de Sacerdoce et Jérôme pour ta première messe à Vieux. Tous ensemble nous l'avons organisée dans la joie, avons répété les chants et, enfin, le jour arrivé, avons prié tous ensemble. Et demain, ensemble, nous continuerons à célébrer de belles Messes pour les enfants et les paroissiens. »  
Evelyne et sa famille.

« Bernard, j'ai été contente de faire mon apprentissage de la Foi avec toi. Tu m'as aidée à partager l'amour de Dieu avec les autres, à mieux les comprendre et les accepter. Merci. »  
Elodie.

Voilà deux témoignages parmi beaucoup d'autres qui m'ont fait chaud au cœur, le Dimanche 16 Septembre où nous fêtions la première Messe de Jérôme Roger, d'Eterville et mes 40 ans de prêtrise.

Déjà un peu plus de onze ans que je suis avec vous pour témoigner de la présence de Jésus-Christ auprès de tous ceux qui acceptent de lui ouvrir leur cœur ... sinon, il y a le témoignage de l'amitié et c'est déjà beaucoup. Mais comme j'aimerais partager avec tous ma joie de croire en Dieu Père, en Jésus Christ son Fils, et en l'Esprit d'amour !

Notre petite fête du 26 septembre nous a donné l'occasion de prier pour les vocations sacerdotales : il y a urgence ! On embauche ! En effet, depuis une dizaine d'années une centaine de prêtres ont pris leur retraite ou sont morts ... et seulement une douzaine ont pris la relève ! L'âge moyen des prêtres est de plus de 65 ans. Nous sommes deux, le Père Lamoureux, 70 ans, et moi bientôt 65, pour les 15 communes de notre paroisse, St Gerbold des Deux Vallées. Je ne compte pas le Père Turmel, toujours à Ste Honorine mais qui travaille dans l'audiovisuel à Paris.

Jusqu'à maintenant les échéances ont été, d'année en année, retardées. Avec des trésors de dévouement ( ce n'est pas moi qui le dit ) les prêtres, les religieuses, et les laïcs bénévoles assurent la permanence des paroisses et des mouvements et réussissent à maintenir pour l'essentiel, la vie des diocèses de France.

Mais ce qui est grave c'est que la diminution des jeunes prêtres entraîne la suppression des postes tenus par les prêtres et les religieuses plus jeunes : or ces postes sont essentiellement orientés vers l'éducation des enfants et des adolescents.

Heureusement le nombre de catéchistes en France est aujourd'hui très impressionnant : plus de 128.000 engagés au service des enfants. Le chiffre des ordinations au Diaconat permanent dessine lui aussi une courbe encourageante : 13 en 1970, ils sont aujourd'hui plus de 1200. Notons aussi, parallèlement l'évolution du nombre des catéchumènes adultes dans notre pays : des femmes et des hommes, jeunes, demandant à recevoir le Baptême catholique : 11.000 en 96. J'ai fait cette année trois Baptêmes d'adultes et quatre se préparent pour l'an prochain.

Tout cela manifeste une vitalité missionnaire renouvelée de notre Eglise. On pourrait parler aussi des animateurs laïcs dans les paroisses, les aumôneries des jeunes, des hôpitaux et tous ceux qui suivent les cours du Séminaire diocésain.

Je vous souhaite une très bonne Année 2000 et vous invite à la Messe de chaque Dimanche, et à la fête de Noël à la salle polyvalente de Feuguerolles (21 H 30).

Une dernière image : notre Eglise est comme un vitrail : elle ne peut être comprise que de l'intérieur dans la lumière de la Foi; entrez, prenez place et alors vous serez éblouis et réchauffés par la lumière de ce Soleil, le Christ à travers les 1000 couleurs que sont les Chrétiens vivants leur Foi.

Avec mes meilleurs voeux et mon amical dévouement,

Bernard



## ICL VAL ORNE AJON

Chers Amis de l' ICL

Les membres du conseil d'administration de l'association souhaitent à tous les habitants des communes de l'ICL, un joyeux Noël et de bonne Fêtes de fin d'Année. Puisse l'année 2000 apporter à tous santé, bonheur et prospérité.

Depuis quelques années, nos communes connaissent un développement important, et de nombreux nouveaux habitants sont arrivés. Nous rappelons que l'association est ouverte à tous ceux qui vivent dans une des 9 communes suivantes : Amayé sur orne, Avenay, Maisoncelles sur Ajon, Maizet, Montigny, Préaux Bocage, Sainte Honorine du Fay, Trois Monts, Vacogne Neuilly.

Au cours de cette année, les activités ont été maintenues, malgré le désengagement des participants ressenti par l'ensemble du monde associatif. Notre jumelage avec la commune de Johannesburg en Basse Franconie à connu trois manifestations importantes en 1999 :

- Le séjour d'une semaine d'une dizaine de jeunes à Johannesburg pour fêter le réveillon du jour de l'an.
- Le voyage en mai de 92 personnes à Johannesburg avec l' inoubliables moments tels que la descente du Rhin, la soirée au pied de la lorelei et la visite d'une brasserie Familiale.
- Le marché de Noël qui maintenant à lieu à la salle des fêtes de Sainte Honorine du Fay, et qui enregistre chaque année une participation plus importante, sans oublier le traditionnel goûter offert à tous les enfants lors de la venue de Saint Nicolas.

Une nouvelle activité à permis à tous ceux qui jouent d' un instrument de musique de se retrouver pour participer à une formation d' une soirée.

Nous vous rappelons que l' ICL, c'est aussi la possibilité pour tous d'apprendre l'allemand avec Marie Claire et baldur, et d' emprunter toutes sortes de livres en venant dans notre bibliothèque, Maison des tilleuls à Amayé sur Orne.

Un séjour de ski est organisé pour les jeunes de 11 à 18 ans du 26 février au 5 mars 2000. Il reste encore des places, n' oubliez pas de vous inscrire !

A l' occasion des 800 ans de la commune de Johannesburg, un voyage sera organisé du 30 juin au 3 juillet 2000. Retenez dès maintenant ces dates, des informations complémentaires vous seront communiquées en début d'année.

Renouvelant nos Bons Voeux pour tous, les membres du conseil d' administration sont à votre écoute pour toutes les suggestions d' activités qui pourraient vous intéresser.

BONNE ANNEE 2000





**A.F.A.P.E.J.**  
**Agir ensemble pour l'emploi**

## **Association des Familles Actives Pour l'Emploi des Jeunes**

Depuis 3 ans, grâce à une équipe très soudée, l'action de l'A.F.A.P.E.J. atteint progressivement ses objectifs.

Ses 25 membres sont d'origines très diverses : salariés, artisans, chefs d'entreprises, demandeurs d'emploi, retraités... Ils sont en permanence à l'écoute, et recherchent activement des offres d'emplois.

Sachant que plus de 60 % des embauches se font par connaissance, grâce au bouche à oreilles, nous obtenons fréquemment des propositions d'emploi à prendre immédiatement.

C'est pourquoi la solidarité est nécessaire : **Nous avons besoin de vous !**

Si vous entendez dire autour de vous que :

- une embauche est envisageable dans une entreprise,
- un poste va être libre chez un de vos fournisseurs,...

**Faites le nous savoir !**

Nous nous chargerons de mettre en contact les responsables et les demandeurs d'emploi. Nous pourrons ainsi permettre à une personne de retrouver la dignité du travail.

La commune de Maizet vient de nous rejoindre. C'est aujourd'hui 7 villages (Amayé, Avenay, Eterville, Feuguerolles-Bully, Maltot, Maizet, Vieux) qui refusent "*la conjoncture défavorable ou la fatalité...*"

**Chaque être est unique et indispensable. Il a UNE place et SA place.  
Nous l'aiderons à la trouver dans le monde du travail.**

Le Président  
Didier VAILLARD

*Comment nous contacter :*

Permanence : tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois de 10h30 à midi au bureau des Associations de Maltot 2, rue du Dorset (à côté de la poste)

Tous les jours sur rendez-vous

Téléphone - Répondeur - Fax : **02 31 26 98 17**

Pour les demandes d'emploi : Maria Térésa DOLLEY Tel : 02 31 80 42 38

Pour les offres d'emploi : Jean FERARD Tel : 02 31 26 90 37

Contact avec le représentant A.F.A.P.E.J. de votre commune :

Philippe MARGUERITTE Tel : 02 31 80 47 28

**ASSOCIATION FAMILLES RURALES  
DE LA REGION D'EVRECY  
1 Place du Général de Gaulle - BP 17  
14210 EVRECY**

L'Association Familles Rurales d'Evrecy et sa Région vous propose de nombreuses activités culturelles et sportives.

Toutes ces activités ont lieu au Centre Social (derrière la Mairie d'Evrecy et la Salle des Fêtes). Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'Association par téléphone au 02.31.80.11.33 ou sur place au bureau de l'Association.

Quelques exemples d'activités :

■ Bourse aux vêtements :

Deux bourses aux vêtements sont organisées, une au printemps, l'autre à l'automne. Depuis cette année, création d'une bourse layette-puériculture pour compléter la traditionnelle bourse enfants-adultes.

■ Centre de Loisirs :

Le Centre de Loisirs ouvre ses portes aux vacances de Pâques, au mois de Juillet et Août et pour la première fois une semaine aux vacances de Noël.

Nous accueillons les enfants à partir de 4 ans et jusqu'à 12 ans.

Le Centre fonctionne du Lundi au Vendredi de 9H à 17H avec une garderie le matin à partir de 7H45 et le soir jusqu'à 18H15, pour les familles intéressées.

■ Danse et Stretching :

Cette activité s'adresse aux enfants et aux adultes. Enfants, avec la danse classique et le jazz. Adultes, avec le stretching. Les cours ont lieu le mardi et le mercredi en fin de journée, en fonction du niveau, à raison d'une heure par semaine.

■ Dessin Enfants et Adultes :

Le dessin enfants a lieu le Mercredi matin de 10H à 12H (2 cours d'une heure chaque).

Le dessin adultes a lieu le Samedi de 10H à 12H30.

■ Yoga :

Le cours de yoga a lieu le jeudi soir de 19H à 20H30.

Le yoga convient à tout adulte sans limite d'âge et ne demande pas de capacité physique particulière. C'est une technique corporelle visant d'abord le bien être de la personne, il s'appuie sur des exercices de respiration pour effectuer des postures en douceur.

■ Baby-Gym et Gymnastique sportive :

Cette activité créée cette saison s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans.

Elle a lieu au gymnase d'Evrecy le Mardi de 17H30 à 18H30 pour la gymnastique sportive et le Mercredi de 14H30 à 16H pour la Baby-Gym, en 2 séances.

Le Président,  
Jean Louis L'Hotellier





## L'INTERCOMMUNALITE

il y a longtemps que l'A.D.M.R. la pratique. L'Association travaille sur 14 communes, 7 000 habitants, 15 000 heures d'intervention, tous services confondus.

Pour comprendre l'A.D.M.R. : il faut savoir que notre organisation se divise en deux parties :

- La vie associative
- Le travail effectué

Les deux composantes de l'Association sont entièrement liées, une bonne vie associative engendre automatiquement un bon service, c'est pourquoi, je me propose de vous parler cette année de la vie associative.

Tout commence par une division. Celle de l'Association en quatre secteurs regroupant chacun trois ou quatre communes. Dans chaque secteur, un responsable secteur. Dans chaque commune, une responsable village, et à l'Association, un responsable travail.

## LA RESPONSABLE-VILLAGE :

La responsable-secteur constitue les dossiers de prise en charge et les envoie au responsable-travail de l'Association qui se charge des relations administratives avec la fédération. Mais la pierre angulaire du système, c'est la responsable-village qui entretient la relation avec la personne aidée. Sur chaque commune, la responsable-village suit deux à trois personnes, quarante-cinq au maximum - au-delà, il existe plusieurs responsables-village par commune. Chaque mois, elle établit la facture de participation et se rend systématiquement chez la



personne aidée. "C'est l'occasion pour elle, de discuter, de voir si tout se passe bien, de savoir si la personne a besoin d'autre chose - courses, déplacement, etc...".

Si tout va bien, et si la personne n'a pas de demande particulière, la responsable-village reviendra le mois suivant, pour la participation. Dans bien des cas, pourtant, elle se déplace plus fréquemment. "En moyenne, la responsable-village fait une visite tous les quinze jours, parfois une fois par semaine - c'est un maximum."

## ADHERENTS ET ADMINISTRATEURS : BIEN DIFFERENCIER

Le type de fonctionnement développé par l'Association d'Evrecy montre l'intérêt de différencier les rôles de l'adhérent et de l'administrateur dans une Association.

Une Association, quel que soit son objet ou sa taille, a forcément un conseil d'administration. A celui-ci et à ses membres - les administrateurs - de définir les orientations politiques et d'assumer la responsabilité de la gestion.

Mais à l'action de ce groupe peut s'ajouter celle des simples adhérents qui permet de démultiplier l'action menée.

Les Associations d'aide à domicile savent déjà très bien utiliser cette bonne volonté. Laquelle, en effet, n'a pas fait appel à des adhérents - non membres du conseil d'administration - pour ses réalisations locales.

L'avantage est double :

- trouver plus facilement des adhérents qui s'investissent à leur échelle, sans que cela leur apparaisse trop lourd ou compliqué ; on peut très bien ensuite, s'ils le souhaitent, leur proposer des responsabilités au conseil d'administration - comme cela se pratique entre les Associations et la Fédération ;

- créer un réseau d'adhérents dense au plus près des personnes aidées, quadriller le terrain, ce qui est la véritable raison d'être d'une Association locale.

**VENEZ ADHERER A NOTRE ASSOCIATION.**



Responsable Village Avenay :

Janine MARCHEGIANI

## **F.D. FARAILL**

*PRATICIEN DE SANTÉ  
CHROMOTHÉRAPEUTE  
RADIESTHÉSISTE-MAGNÉTISEUR*

1, rue de la Mairie - 14210 AVENAY  
Tél./Fax : 02 31 08 00 01

Voici venir les fêtes de fin d'année avec, cette fois-ci, le changement de millésime.

Pour certains cela représente un événement important, pour d'autres, une période de réveillons habituels, pour autres encore, une permanence de travail et pour quelques uns, le constat d'une solitude encore plus grande ces soirs là.

Il y aura du stress dans l'air suivant les cas.

Comment gérer ces différents stress ?

- stress dû à l'excitation nerveuse et les différents abus que l'on s'autorise ces soirs là.
- stress de ne pas pouvoir faire la "FETE" (obligations de travail, indifférence, manque de moyens, solitude ou isolement).

Le praticien de santé HEILPRAKTIKER peut vous aider à gérer les stress en général par l'écoute attentive, des conseils en hygiène de vie et des techniques énergétiques.

La santé : c'est l'absence de maladie  
La maladie peut être un certain mal à dire !

venez en parler !

Je vous présente mes voeux les plus sincères de joie et de santé pour cette nouvelle année 2000.

## PETITES ANNONCES

### **Mr Croizé Gilbert**

2 rue de l'école à Avenay

Tél : 02 31 80 60 32

vend

- 1 poutre de cheminée en chêne avec retour sur les côtés.  
Dimension 174x22x18 prix : **1500f**
- 1 placard plaqué chêne 3 portes, façade chêne + placard 1 porte  
prix : **500f**
- 1 hotte formica imitation cuivre avec poutre et extracteur Sauter  
prix : **300f**
- 2 roues complètes R 5 Firestone Tubless 145 R 13  
prix : **200f**
- Vitrine plaquée chêne, facade chêne, 2 portes vitrées, 3 tiroirs.  
Prix : **1500f**

### **Mr Simon Robert**

1 route d'Amayé

Tél : 02 31 80 59 24

vend

- 1 Vélo adulte Free BIKE Peugeot  
Valeur neuf : 4150f  
Vendu : **1000f**



## PETITES ANNONCES

**Mr et Mme Ballon**

31 rue du 4 août à Avenay

Tél : 02 31 80 32 57

vendent :

- un micro ordinateur  
MAC II Vx + un écran
  - + une imprimante HP DeskwriterC  
pour 1500 f
- 
- un micro ordinateur  
MAC II SI + un écran
  - + une imprimante HP Stylewriter II  
pour 1500 f

**à saisir rapidement**

**Mr Villeroy André**

4 rue de l'église à Avenay

vend :

- 2 Portes intérieur en verre avec ses pentures
- 1 Buffet de cuisine 6 portes : 4 tiroirs et 3 portes vitrées fleuries  
en haut - en parfait état
- 1 évier en inox - Complet - Etat neuf

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### MAIRIE :

- Maire : Mr Gérard LEMOINE
- 1<sup>ER</sup> Adjoint : Mr Jean Louis LECHEVALIER
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Mr Philippe MARGUERITE
- Secrétaire de Mairie : Mr Jean Yves CAILLARD

Permanence Mairie : le Vendredi de 17 à 19H  
Téléphone : 02.31.80.56.96

### ECOLE PRIMAIRE D'AVENAY :

Directeur : Mr Jean Yves CAILLARD  
Téléphone : 02.31.80.74.03

### COLLEGE PAUL VERLAINE EVRECY

Téléphone : 02.31.80.54.37

### PRESBYTERE :

Abbé Bernard LECLERCQ  
Téléphone : 02.31.26.91.21

### SERVICE DES EAUX :

CISE à Grentheville : Téléphone : 02.31.62.40.00

### SERVICE EDF - GDF :

EDF CAEN : Téléphone : 02.31.84.12.10  
Dépannages : 02.31.84.21.95

### ALLO URGENCES :

POMPIERS DE CAEN - Téléphone : 18  
SAMU DE CAEN - Téléphone : 15  
Gendarmerie de Evrecy - Téléphone : 02.31.80.50.02  
Centre Anti Poisons de Rouen : 02.35.88.44.00

BONNE

ANNÉE

2000